

📍 Centre des finances publiques de Saint-Junien

28 Rue Junien Rigaud 87200 Saint-Junien

🚗 A proximité des transports

🗺️ Calculer mon itinéraire →

📄 Mon contact

Olivier DELAGE

responsable RH-Formation

☎️ +33555457066

📄 En pratique

- **1 volontaire** recherché
- Accessible **aux plus de 18 ans uniquement**
- **24h à 30h** par semaine
- **Public(s) bénéficiaire(s)** : Tous publics
- **Actions clés** : Transmission, Pédagogie, Soutien, Accompagnement, Médiation, Information

En quelques mots...

Vous contribuerez à orienter les usagers du Centre de Finances publiques et à les accompagner dans leurs démarches en ligne. Vous pourrez également effectuer des interventions ponctuelles auprès d'organismes en contact avec des populations peu familiarisées avec l'outil informatique.

Votre mission de Service Civique

Objectifs

Par votre action, vous favoriserez l'inclusion numérique en apportant une aide aux usagers du Centre des Finances publiques et à ceux des organismes où vous interviendrez.

Actions

Au quotidien :

vous accompagnerez et orienterez les usagers à l'accueil du Centre des Finances publiques, notamment les personnes les plus fragiles (en situation de handicap...) et/ou peu à l'aise avec le numérique;

vous les assisterez dans l'utilisation des services en ligne, sur les ordinateurs mis à la disposition du public afin de les guider;

ponctuellement, vous pourrez même intervenir sur d'autres sites pour apporter vos connaissances numériques au public en difficulté.

Aucun diplôme particulier n'est exigé. Seule votre motivation compte! Alors, faites le choix de vous engager avec nous!

Organisme

Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne

Localisation de la mission

Saint-Junien, France

Durée

8 mois

Date de début

11 mars 2024

Besoin d'aide ?

[Le processus de recrutement](#) →

[Nos conseils pour postuler](#) →

Partager cette mission

[🔗](#) [✉](#) [in](#) [🐦](#) [f](#)

1

expérience unique

de 16 à 25 ans élargie à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme

610€

d'indemnisation

dont 496,93 € pris en charge par l'Etat et 113,02 € par l'organisme d'accueil

FERMER LA PRÉVISUALISATION